



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

21.041 - Compétences en langues à la HEP-BEJUNE

Intervention de Annie Clerc-Birambeau au nom du groupe socialiste

Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

Le postulat amendé proposait d'améliorer trois domaines pour renforcer les compétences linguistiques des enseignantes et des enseignants.

Il demandait de réfléchir à comment favoriser l'enseignement bilingue pour les étudiantes et étudiants appelé·e·s à enseigner dans les classes Prima, à comment renforcer les compétences en langues pour les institutrices et instituteurs appelés à enseigner dans des classes ordinaires et troisième axe que proposer aux enseignantes et enseignants déjà en poste qui souhaitent développer leurs compétences en langue allemande pour intégrer des classes Prima ou enseigner leurs disciplines en langue allemande.

L'enjeu implicite de cette demande est d'assurer le développement et l'ouverture de classe Prima dans les trois cycles de l'Enseignement obligatoire. Seul·e·s 1'080 élèves sur les 19'384 élèves inscrits à l'école sont actuellement en classes Prima, alors qu'il est prévu que chacun des treize centres scolaires neuchâtelais dispose d'une filière bilingue complète (de la 1ère à la 11ème) d'ici 2038 ce qui implique que ces mêmes centres scolaires doivent démarrer en 1ère année au plus tard en 2027, c'est demain...

En réponse à ce postulat, nous constatons que la Haute école pédagogique (HEP) a inclus dans son contrat de prestations un large éventail de mesures afin d'encourager et de renforcer les compétences linguistiques des enseignantes et enseignants tout en se conformant au cadre fédéral de la Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) – dont dépend la HEP-BEJUNE.

Depuis l'année scolaire 2018-2019, la HEP-BEJUNE et la HEP-BERNE proposent un cursus bilingue qui prépare les futur·e·s enseignantes et enseignants du degré primaire à enseigner en allemand et en français. Trois semestres pour des enseignements en français et trois semestres pour des enseignements en allemand. 17 étudiant·e·s en 2018, 26 inscrits en 2021. Le groupe socialiste se réjouit du

dynamisme de cette filière qui répondra aux difficultés soulevées par les directions d'école de trouver des enseignant·e·s bilingues quand des classes Prima pourront s'ouvrir. Même si cette formation rencontre autant de succès auprès des jeunes francophones que des jeunes germanophones, comment le Conseil d'État entend-il mieux stimuler les futur·e·s institutrices et instituteurs à s'inscrire en cursus bilingue ?

Le projet Prima ne s'arrête pas au seuil du post-obligatoire, nous pouvons saluer la mise en place d'un cours d'allemand à l'université afin de permettre aux étudiants qui se destinent à l'enseignement de disciplines non-linguistiques d'acquérir un niveau proche du C1 afin de pouvoir enseigner en classes bilingues. Nous serons attentifs à ce que ce dispositif soit inscrit dans le nouveau mandat d'objectifs 2023-2026

Durant le cursus de formation initiale non bilingue, un stage de 4 semaines de type « immersion culturo-linguistique » est obligatoire et se déroule dans différentes régions de suisse alémanique.

De plus, sous l'égide de Movetia, la HEP encourage une mobilité longue d'un semestre en Suisse ou à l'étranger. Des étudiants alémaniques sont accueillis mais il semble plus difficile pour les jeunes issu·e·s des trois cantons de saisir cette chance. Une seule demande en 2018/19 et 2019/20 et qui se sont soldées par des renoncations pour cause de charge de travail supplémentaire et/ou désir d'échanger plutôt avec le Canada. Là aussi c'est avec regret que nous constatons le peu de mobilité des jeunes en formation...

Dans le cadre de la formation continue, pour les enseignantes et enseignants désirant se perfectionner en allemand ou en didactiques de langues un panel de dispositifs est prévu comme deux semaines à Dresden en collaboration avec le Goethe Institut ou des formations plus ponctuelles comme « vivre le bilinguisme ou construire des ponts » par exemple.

Le groupe socialiste insiste sur la nécessité de continuer à développer ces dispositifs afin de répondre aux enjeux de l'école obligatoire et du post-obligatoire de demain.

Les classes Prima répondent à cet enjeu ! Nous sommes persuadés que l'enseignement en immersion pour des élèves francophones et allophones est une plus-value et non un frein. Toutes et tous les élèves se trouvent au même niveau et cheminent ensemble vers l'apprentissage de la langue. Cela permet aux élèves francophones de mieux appréhender les difficultés des élèves allophones. De plus il a été relevé que l'existence de ces classes Prima représentent un critère

d'attractivité de domiciliation pour les familles. Le groupe socialiste ne peut qu'encourager la pérennisation de ces classes, encourager les communes à développer de nouvelles classes bilingues y compris au cycle 2 et 3, et encourager les enseignants à se former. Le Conseil d'État devra veiller à une répartition équilibrée de ces classes dans le canton afin de ne pas renforcer l'inégalité de développement que l'on observe déjà.

Vous l'aurez compris le groupe socialiste acceptera à l'unanimité le rapport 21.041 et le classement du postulat.

Je vous remercie de votre attention.

Pour le groupe socialiste,
Annie Clerc-Birambeau